

REGLEMENT DES TROPHEES DE LA LAICITE

2016-2017 – Première Edition

Ce concours est organisé à l'initiative du ROTARY Nice Riviera Cote d'Azur avec le soutien de l'EDUCATION NATIONALE. L'objectif est de s'approprier les valeurs et les principes républicains en illustrant la « **CHARTRE DE LA LAICITE A L'ECOLE** » et en la diffusant auprès du plus grand nombre.

1. L'INSCRIPTION

Sont concernées les classes des écoles élémentaires de la circonscription Nice III. Chaque classe inscrite recevra une affiche de la « **CHARTRE DE LA LAICITE A L'ECOLE** » fournie par le ROTARY. L'inscription au projet se fait sur le site du ROTARY, ci-dessous :

<http://www.rotary-club-nice-rca.fr/laicite>

2. LE CONCOURS

Sélectionner un article de la « **CHARTRE DE LA LAICITE A L'ECOLE** » et proposer une production collective dans un des domaines suivants :

- Arts visuels (affiche – photo – vidéo – animation assistée par ordinateur etc...)
- Littérature (histoire – saynète – bande dessinée – poème – chanson etc...)

Vous pouvez concourir pour plusieurs articles, chacun faisant l'objet d'une production distincte.

Le dépôt des productions se fera en ligne sur le site de l'Inspection : <http://www.ac-nice.fr/iennice3>

3. LE CALENDRIER

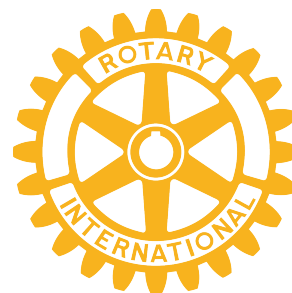
Inscriptions	du 1 ^{er} Décembre 2016 au 15 Janvier 2017
Dépôt des productions	Jusqu'au 5 mai 2017
Résultats	22 mai 2017
Soirée de remise des Trophées	Courant juin 2017

4. LES PRIX – LE JURY

Après délibération, le Jury, composé de membres du ROTARY et de l'EDUCATION NATIONALE, décernera les récompenses suivantes :

- 1 TROPHEE arts visuels cycle 2
- 1 TROPHEE littérature cycle 2
- 1 TROPHEE arts visuels cycle 3
- 1 TROPHEE littérature cycle 3

Le jury se réserve la possibilité de décerner une mention spéciale et un prix du jury.



L'ensemble des productions, visible sur la page Facebook www.facebook.com/Lestropheesdelalaicite, permettra au public de voter en ligne. La production ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages se verra décerner **le Prix du Public**.

Le Jury remettra les TROPHEES aux classes lauréates au cours d'une soirée spectacle organisée par le ROTARY courant juin (date et lieu communiqués ultérieurement sur le site d'inscription) ainsi qu'un diplôme à tous les élèves participants. Les enfants et leurs enseignants seront gracieusement invités à la soirée. Une participation de 2 euros sera demandée aux adultes accompagnants.

Les classes lauréates recevront une coupe, une médaille par enfant et des cadeaux.

5. CONTACT

Si vous avez des questions, des demandes ou si vous souhaitez de l'aide, n'hésitez pas à nous contacter :
lestropheesdelalaicite@gmail.com

6. DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé chez *Maître Julie GESSAY Huissier de Justice Associée de la SCP Bonneau Ravier Gessay 285 route Giandola 06540 BREIL SUR ROYA* par le Club ROTARY Nice Riviera Côte d'Azur, Association Loi 1901, dont le siège social est à 06000 Nice 12 Avenue Félix Faure Hôtel Aston. Ce règlement pourra être adressé sur simple demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les modalités et les conditions de participation à ce concours.